

Siège : Mairie d'Arancou 64270  
Tél : 05.59.38.42.65  
Fax : 05.59.38.60.73  
E.Mail : [assojac.arancou@wanadoo.fr](mailto:assojac.arancou@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.gitepaysbasque.fr](http://www.gitepaysbasque.fr)

## **PROCES-VERBAL** de l'assemblée générale ordinaire du 04 avril 2014

L' an deux mille quatorze, le quatre avril, à 19 heures 30, les membres de l'association se sont réunis au gîte communal « Bourthaire » sur convocation du conseil d'administration en date du trois mars deux mille quatorze

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration présents : M. Jean-Marie Boulet, M. Louis Duval, M. Jean-Claude Lautier, M. Jean-Louis Peyrebrune, Mme Mendivé Annie, Mme Moral Chantal, Mme Maïté Olhasque.

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés : Mme Pouyanné Valérie, Mme Steinmetz Christiane, M. Franck Villaume

Le Président salut et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (75), dont certains sont venues de loin (Bordeaux).

Il présente et remercie M. Jean Weber le correspondant du journal « Sud-Ouest » et tout en prenant soin de rappeler l'article 2 des statuts de l'AJA qui stipule que l'association n'a aucune appartenance politique il revient sur la journée du dimanche 23 mars qui a vu l'élection d'un nouveau conseil municipal à Arancou, M. Bordes Alexandre étant reconduit dans ses fonctions de Maire.

Il remercie M. le Maire de sa présence et au nom de tous les membres de l'AJA il se félicite de pouvoir continuer « l'aventure » avec cette équipe renouvelée et dit ne pas douter de son soutien et de la continuité des bonnes relations. Deux conseillers nouvellement élus (M. Garbizu et Palau) sont présents à cette AG apportant déjà la preuve de leur intérêt pour l'association.

Puis, lecture de l'ordre du jour de la réunion est faite :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2014 ;
- Prévisions animations 2014 ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Questions diverses ;
- Apéritif/Grillades.

### **RAPPORT MORAL :**

Avant de commencer son rapport moral le Président promet de tenir compte des remarques qui lui ont été faites l'année précédente concernant la durée trop longue de l'A.G. Il se réjouit de la très forte participation à cette AG qui est un encouragement pour le travail bénévole des membres du Conseil d'Administration et rappelle que l'assemblée

générale n'est pas une simple formalité administrative annuelle mais qu'elle est un moment important dans la vie de l'association.

C'est l'occasion d'échanges et de discussion avec les administrateurs qui s'occupent au quotidien de faire vivre l'association, de participation aux décisions prises et de propositions, de rencontres entre adhérents qui font connaissance ce jour là, et de convivialité. La participation chaque fois importante prouve que le but est atteint.

Pour continuer sur ce sujet le Président fait le point sur les adhérents de l'AJA :

### **Fichier des adhérents :**

- Au 07 juin 2013, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **221** adhérents.
- **19** ont été radiés durant l'année (4 à leur demande, 3 pour cause de décès, 12 pour cause de non-paiement de la cotisation deux années de suite) ;
- Durant l'année **21** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 04 avril 2014, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **223** adhérents.

Le Président précise que ce chiffre a déjà évolué puisque 2 nouveaux adhérents, présents dans la salle, nous ont rejoints le jour même. Il s'agit de M. et Mme Durritxague d'Anglet. Mme Michelle Durritxague va partir sur le « Camino francès » au départ de Saint-Jean Pied de Port au début du mois de Mai et sera la représentante de l'AJA sur le chemin de Saint-Jacques en cette année 2014.

A l'attention des nouveaux adhérents, le Président donne lecture de la totalité de l'Article 2 des statuts de l'AJA qui précise quels sont les buts et les activités de cette association.

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des principales activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en juin 2013 :

### **Rappel des activités :**

#### **Samedi 06 avril 2013**

Soirée festive inauguration des travaux d'amélioration du gîte pour donner la primeur aux adhérents, pour remercier M. Jean-Claude Lautier qui a œuvré pour obtenir une subvention de 9.000 euros et pour remercier également les bénévoles qui ont construit le plan de travail de la plancha et repeint la façade est de la maison.

70 adhérents avaient fait le déplacement.

#### **Dimanche 16 juin 2013**

Organisée pour la 6° fois, toujours avec la même formule, la journée nationale du petit patrimoine et des moulins a connu son succès habituel.

#### **Dimanche 06 octobre 2013**

Journée « Sportive, Musicale et Gastronomique » organisée pour la troisième année consécutive. Une nouveauté cette année, le départ simultané de 2 groupes de marcheurs depuis Sorde l'Abbaye et Saint-Palais, qui ont convergé vers Arancou.

Avant le traditionnel concert s'est déroulée la très officielle cérémonie de la signature de la convention entre 14 communes et 3 associations jacquaires visant à aménager la portion du chemin de Saint-Jacques qui va de Sorde l'Abbaye à Saint-Palais.

La partie « Musicale et Gastronomique », concert et grillades ont été comme toujours à la hauteur. Encore merci aux bénévoles indispensables.

#### **Semaine de Noël 2013**

Comme chaque année l'AJA s'est associée à l'action menée par l'ASPEA et les enfants du village pour décorer la place du village. L'investissement en guirlandes électriques pour illuminer les 4 façades du gîte s'est fait progressivement sur 3 ans, 2010, 2011, et 2012.

Sauf nécessaire renouvellement des rampes grillées il n'y aura plus d'investissement supplémentaire.

Le décor mis en place par les enfants et les lumières le soir donnent un air de fête au centre-bourg et enchantent les locataires de fin d'année.

Merci à André et Jean-Louis pour l'installation et le démontage.

### **Fonctionnement du gîte :**

Le Président, avant de détailler le fonctionnement du gîte, tient à dire combien il est secondé et soutenu par Valérie et Muriel totalement impliquées au quotidien, responsables, réactives et efficaces.

Il associe également M. Jean Marc Hitta, l'employé communal, qui participe à l'entretien des espaces extérieurs du gîte.

### **Equipement :**

L'objectif de cette cinquième année d'ouverture du gîte était de terminer son équipement intérieur et extérieur.

### **Principaux investissements :**

1 Aspirateur – 1 radiateur électrique – 8 arbres fruitiers.

### **Travaux d'amélioration :**

construction d'une terrasse en béton lavé de 44 m<sup>2</sup>

Pose d'un store de 10 m x 4 m

construction d'un plan de travail plancha.

Mise en place d'une enseigne en fer forgé de 2 mètres de long « Gîte Bourthaire » sur la façade Ouest. Elle est l'œuvre de Salomon Escarmant.

Le coût total de l'investissement 2013 est de **12.083 Euros**

Rappel : depuis mai 2009, le montant de l'investissement est de **33.475 Euros**.

### **Entretien du gîte :**

Les bricoleurs-bénévoles se sont retrouvés en Mars et Décembre pour deux W.E. d'entretien : petit bricolage, électricité, lasure, peinture, etc... et grand nettoyage pour les dames.

Cet entretien annuel peu onéreux est indispensable et continuera sous cette forme tant que le nombre de bénévoles sera suffisant.

Remerciements chaleureux à tous et rappel que la porte reste ouverte pour ceux qui veulent rejoindre l'équipe.

Les bricoleurs-bénévoles ayant été très sollicités il reste un projet annoncé à la dernière AG qui n'a pas pu être mené à bien c'est l'installation de 2 tables de pique-nique pour les pèlerins de passage sur le territoire d'Arancou.

Le Conseil Général a financé dans sa totalité l'achat de 2 tables.

Les tables seront mises en place avant la fin de l'année 2014, cette fois-ci c'est sûr !

### **Taux d'occupation du gîte :**

C'est une très grosse satisfaction et cette cinquième année confirme le bon départ des années précédentes.

### **Les groupes :**

Le site internet continue à être très visité et le bouche à oreille fonctionne à plein. Beaucoup de demandeurs se recommandent d'anciens locataires ou ont connu le gîte en qualité d'invité. Certains groupes reviennent chaque année, réservant leur WE un an avant. Mariages, baptêmes, réunions de familles, anniversaires, séminaires, groupes de sportifs et associations se succèdent.

Une cinquième année de fonctionnement encourageante qui approche les 10.000 Euros de recette hébergement.

La décision prise en 2012 de sensibiliser lors de la réservation le responsable du groupe au respect de l'environnement et du voisinage a porté ses fruits et il n'y a pas eu de débordements majeurs.

### **Les pèlerins :**

Il y a eu une légère diminution du passage en 2013, 150 pèlerins se sont arrêtés pour une nuit, ce qui par rapport au nombre recensé par Saint Jean Pied de Port sur la voie de Tours représente 1 pèlerin sur 5.

Les conditions météo déplorables du printemps de l'année 2013 ont certainement découragé beaucoup de candidats au départ. Et puis après la pluie, la forte chaleur du début de l'été a été aussi un handicap.

Un dernier pèlerin en décembre pour l'année 2013, et puis un premier pèlerin pour l'année 2014 dès la fin du mois de février.

La gestion du pèlerin n'est pas facile à suivre, mais on se fait un point d'honneur à les accueillir : on ne sait jamais quand il y aura un pèlerin, et ils arrivent quand on ne les attend pas, ils réservent mais ne viennent pas. Mais Valérie et Muriel gèrent...

Un rappel pour les nouveaux adhérents :

L'ouverture en 2011 du gîte communal de Cagnotte, est une bonne chose. Il commence à être connu, situé à environ 24 km il représente l'étape moyenne idéale pour le pèlerin.

Les pèlerins qui dorment à Sorde l'Abbaye vont en général jusqu'à Bergouey (étape de 19 km) ou Viellenave (étape de 21 km) ou Saint-Palais (étape de 32 km). Ceux qui s'arrêtent à Arancou sont soit des « petits marcheurs » de Sorde l'Abbaye ou arrivent de Dax (grands marcheurs) de Peyrehorade, de Cagnotte ou de Saint Cricq du Gave.

La mise à disposition gratuite de café et de thé est particulièrement appréciée des pèlerins (Cela représente environ 1 Euro par adhérent et par an). Les pèlerins sont informés que cette petite attention leur est offerte par les adhérents de l'Association Jacquaire.

Les messages laissés sur le Livre d'OR témoignent de la reconnaissance des pèlerins et sont particulièrement élogieux sur les qualités humaines des personnes chargées de les accueillir.

### **Les circuits touristiques :**

4 journées organisées par l'OT de Bidache en 2013 ont permis à plus de 150 personnes de découvrir le gîte qui est mis à la disposition du traiteur (M. Oyharçabal du village voisin de Bergouey) pour le déjeuner.

Certes le rapport immédiat (3 Euros/personne) couvre à peine les frais (chauffage, électricité, entretien) mais c'est surtout une excellente publicité pour une éventuelle location du gîte par ces touristes proches voisins qui résident dans un rayon de 50 à 150 kms d'Arancou.

Pour 2014, 2 journées sont déjà réservées.

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président demande à l'assemblée d'approuver ce rapport moral. Ce qui est fait à main levée et à l'unanimité.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant et donne la parole à la trésorière de l'Association pour qu'elle présente le rapport financier :

## **RAPPORT FINANCIER :**

Mme Mendivé Annie, trésorière de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

## **RECETTES :**

Total des recettes : **25.157,41 Euros**

## **DEPENSES :**

Total des dépenses : **24.995,03 Euros**

**BALANCE de l'exercice 2013 :** + **162,38 Euros**

**AVOIR au 31.12.2012 :** + **8.122,66 Euros**

**NOUVEL AVOIR au 31.12.2013 :** + **8.285,04 Euros**

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2013, quelques précisions sur les dépenses ayant été apportées à diverses questions d'adhérents, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2014**

**Recettes** : les prévisions de recettes pour l'année 2014 sont évaluées légèrement à la hausse par rapport à l'exercice précédent soit **14.100 Euros** au lieu de 13.710 Euros.

Les demandes de subvention municipale annuelle ont été adressées aux Mairies d'Arancou et de Bergouey-Viellenave.

La demande d'aide au financement de la journée « Sportive Musicale et Gastronomique » du mois d'Octobre sera également adressée prochainement aux sponsors locaux.

**Dépenses** : compte tenu de la situation financière au 31.12.2013 jugée confortable, les prévisions de dépense sont estimées sensiblement à la même hauteur que les recettes soit **13.660 Euros** (soit – 440 Euros)

(Les dépenses incompressibles (téléphone, assurances, adhésion OT, maintenance site internet et entretien du gîte) se montent à 4.850 Euros.

La ligne « investissements » a été fixée à 1.500 Euros, le gîte est maintenant bien équipé.

La ligne « manifestations » fixée à 3.000 Euros pourra être revue à la baisse en cas de non obtention des subventions espérées dans les recettes.

Les dépenses en eau et électricité sont estimées à 3.200 Euros mais sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

## **Fixation du montant de la cotisation 2015 :**

Le Président propose de fixer le montant de la cotisation de l'année 2015 qui sera demandée à partir du mois de mars 2015.

Les recettes actuelles apportées par les cotisations permettant d'assurer le fonctionnement de l'AJA il suggère de maintenir la cotisation au même tarif, soit 10 Euros pour une personne seule et 15 Euros pour un couple.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant, les prévisions d'animations 2014 :

# **PREVISIONS ANIMATIONS 2014**

## **Jeudi 01 Mai 2014 :**

Dans le cadre du festival Xarnegu Eguna organisé par le village de Bardos dans le Pays de Bidache un concert aura lieu dans l'église d'Arancou à 21 h 00.

Au programme : des professionnels du conservatoire de musique de Bayonne, le chœur Ahoz de Bardos et les Cantaires de Came.

L'AJA assurera le soutien logistique de cette manifestation.

## **Dimanche 15 juin 2014 :**

### **17° Journée nationale du petit patrimoine et des moulins.**

Nous l'organisons pour la 7° fois en partenariat avec la commune de Bergouey/Viellenave. C'est une journée toujours très appréciée. Pour changer un peu cette année la randonnée ne partira pas d'Arancou mais de l'église de Viellenave. Un nouveau circuit de 12 km autour des villages de Viellenave, Biscay, Labets, Ilharre et Bergouey permettra de découvrir le petit patrimoine de ces villages. Les points forts habituels, visite du Moulin et de la ferme Brukiza sont bien sûr conservés. L'organisation logistique du pique-nique est confiée au comité des fêtes de Bergouey qui gardera la recette de cette prestation.

Les bénévoles de l'AJA seront encore sollicités pour organiser l'encadrement de la randonnée et l'apéritif/buffet.

Nouveauté cette année : un concert aura lieu à 17 h 00 à l'église d'Arancou avec le chœur d'hommes Argileak d'Anglet (libre participation).

## **Dimanche 06 juillet 2014 :**

C'est la journée choisie par le CA pour commémorer le 10° anniversaire de l'Association Jacquaire d'Arancou.

Le programme est en cours d'élaboration. Tous les adhérents sont invités à venir participer à ce moment qui se voudra festif et convivial

## **Dimanche 05 octobre 2014 :**

### **Journée « sportive-musicale et gastronomique » 4° édition.**

Même programme qu'en 2013. Deux marches partiront simultanément de Sorde l'Abbaye et de Saint-Palais et convergeront vers Arancou.

A partir de 17 h 00 dans l'église d'Arancou le traditionnel concert. Cette année en 1° partie le groupe gascon « Tai Così » composé de 4 jeunes femmes du village voisin d'Escos et en 2° partie le groupe vocal basque « Aizkoa » qui reviennent pour la 4° fois.

Le Président fait remarquer que ce programme ne peut être réalisé que parce qu'il est entouré d'une équipe particulièrement compétente et disponible sur laquelle il sait pouvoir compter.

Il précise que durant cette année 2014 il y aura certes des animations mais aussi du travail et que l'effort principal sera fait sur 2 axes :

**Aménagement et amélioration du chemin** entre Sorde l'Abbaye et Saint-Palais : M. le Maire en parlera dans quelques minutes.

### **Refonte du Site Internet de l'Association et création d'une plaquette.**

Pour parler de ce sujet il donne la parole à M. Jean-Claude Lautier du Conseil d'Administration.

M. Lautier annonce qu'il a fait travailler une agence de communication parisienne sur notre site internet.

Constat : ce site a vieilli et doit être repensé.

L'agence a produit un premier document intitulé : recommandations pour une refonte du site internet. Il pose la question : comment mettre en avant le nouveau positionnement de Bourthaire sur son site internet afin d'amener les internautes à venir séjourner au gîte ?

L'agence propose d'axer le site internet autour des valeurs fortes du gîte : authenticité, modernité, simplicité et convivialité.

Le nouveau site devra mettre en avant la richesse culturelle du lieu et de ses alentours et la diversité des activités à faire et à refaire.

M. Lautier présente également une plaquette format A4, pliable en 3, intitulée : Le gîte Bourthaire « la modernité au cœur de l'authenticité ».

Tout cela à un coût !

La bonne nouvelle c'est que M. Lautier a trouvé le financement. Ce financement ne se présentera pas sous la forme d'une subvention comme pour les travaux de l'aménagement extérieur en 2013. Il sera moins visible mais nous en mesurons aisément l'importance.

M. Lautier est remercié par le Président et par M. le Maire et son intervention est saluée par des applaudissements fournis.

Le Président passe alors à l'ordre du jour suivant :

## **EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :**

M. Alexandre BORDES remercie tous les adhérents présents qu'il revoit chaque fois avec beaucoup de plaisir. C'est aussi un plaisir pour lui de repartir pour une nouvelle mandature de 06 ans avec une équipe rajeunie.

M. le Maire fait ensuite le point sur les dossiers de la mairie ayant une relation avec l'Association Jacquaire :

Il se réjouit de la cérémonie qui s'est déroulée le 06 octobre 2013 avant le concert. Il s'agissait de concrétiser par un acte officiel le travail commencé par les 14 communes et les 3 associations jacquaires concernées par cette portion de voie de 32 kms entre Sorde l'Abbaye et Saint-Palais. Le but étant d'améliorer le chemin (classé par l'UNESCO) par quelques aménagements, de le sécuriser, et de mettre en valeur tout le petit patrimoine qu'il recèle.

Depuis cette cérémonie un évènement majeur est intervenu : la poursuite et le financement du GR 655 par le Conseil Général et la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

L'étude de ce tracé confié à un cabinet spécialisé d'Anglet se calque en fait sur le chemin déjà balisé et existant du Chemin de Saint-Jacques avec quelques divergences mineures.

Les signataires de la convention ont bien fait sentir au responsable de l'étude que leur travail déjà bien avancé devait être pris en considération et qu'il n'était pas question de tracer un GR 655 qui ne faisait pas passer le futur randonneur, ou pèlerin, devant les éléments du patrimoine jacquaire clairement identifiés par eux.

Message apparemment reçu !

Les élections municipales du mois de mars 2014 ayant reconduit 13 maires sur 14 dans leur fonction le travail va pouvoir reprendre très vite. Seule la commune de Sorde l'Abbaye a élu un nouveau Maire, M. Lespiau ne s'étant pas représenté.

Le projet de la commune qui était celui de l'achat et de l'aménagement de la maison voisine du gîte (ancienne auberge du village) la maison Cadaillon est en cours de finalisation. Les négociations pour le financement ont abouties.

La commune ayant acquis ce bien il s'agira maintenant pour la nouvelle municipalité d'aller de l'avant. Toutes les pistes seront étudiées.

Se tournant vers M. Lautier qui siège à ses côtés il s'adresse à l'assemblée en posant la question : peut-être que M. Lautier va nous aider ?

M. le Maire après avoir renouvelé son soutien à l'AJA, qu'il remercie pour l'animation qu'elle apporte au village, redonne la parole au Président de l'Association Jacquaire.

Le Président remercie M. le Maire pour sa confiance envers l' AJA et propose ensuite de passer à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour suivant :

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **Partenariat avec le Crédit Agricole : versement de Toockets**

Le C.A. Pyrénées/Gascogne s'engage au profit des associations. La directrice du C.A. de Bidache a proposé en 2013 à l'AJA de signer un partenariat qui, sous réserve de domicilier tous les comptes de l'association au C.A. (ce qui est déjà fait) lui apporterait quelques avantages dont les principaux sont l'édition gratuites des affiches et la publicité des manifestations organisées par l'association au moyen du site internet du CA et des distributeurs de billets.

Ce partenariat qui a été approuvé lors de la dernière A.G. a été signé.

Il prévoit également que les sociétaires du C.A. peuvent verser à l'association de leur choix des points appelés « Toockets ». Pour 100 Toockets versés, le compte courant de l'association est alors crédité de 1 Euro.

Ainsi l'AJA ayant reçu en 2013 le total de 18.200 Toockets s'est vu créditer à la fin de l'année la somme de 182 Euros.

Merci donc aux généreux donateurs qui nous ont versé leurs Toockets.

Certains adhérents, sociétaires du Crédit Agricole, ont également essayé de nous attribuer leurs Toockets mais ont connu des difficultés auprès de leur agence pour effectuer la transaction.

Il semble que cette mise en place de Toockets très récente a manqué d'informations pratiques. Espérons que nos adhérents du CA pourront cette année 2014 trouver dans leur agence des interlocuteurs plus à l'écoute.

### **Questions des adhérents**

Un dernier tour est fait dans l'assemblée pour savoir s'il faut revenir sur un des sujets débattus depuis le début ou s'il y a des questions.

Silence dans l'assistance.

Le Président annonce alors la suite de l'ordre du jour :

## **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

Le Président reprend la parole pour, avant de conclure, remercier tous les adhérents présents à cette AG, remercier les bénévoles qui répondent présents chaque fois qu'ils sont sollicités et préciser que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour cette année 2014.

La date de la 11° Assemblée Générale est fixée à priori au premier vendredi d'avril 2015.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, quitus est donné à cette 10° Assemblée Générale ordinaire de l'Association Jacquaire d'Arancou et la séance est levée à 21 heures 30.

Juste avant de lever la séance il demande à l'assemblée de manifester par de bruyants applaudissements leurs remerciements à ceux et celles qui s'affairent à côté en cuisine.

L'ovation est à la mesure de leur mérite.

L'apéritif-grillades clôture cette soirée.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Fait, à Arancou, le 05 avril 2014

Le Président de l'Association

Jean-Pierre Loubet

Le Secrétaire de la séance

Martine Dachary